



ATTESTATION N° 884131

Apave Certification atteste que les dispositions mises en œuvre par:

AXIPACK

Sur le site suivant:

50 Rue des Reptins
62620 RUITZ, France

Ont été évaluées conformes aux dispositions du
Décret 2021-461 du 16 avril 2021

Relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Cette attestation est valable à compter du:

24/02/2023

Jusqu'au:

23/02/2026

Directeur d'Apave Certification

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Patrice Labrousse".

Patrice LABROUSSE

